Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS05_SE26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

DELIBERATION

Du Mercredi 23 septembre 2026
Date convocation : 11/09/2026

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni, le mercredi vingt-trois septembre deux mille vingt-six à 18h30, à PIRE CHANCE.

Nombre de délégués : 37 **Nombre de délégués présents :** 27 (en début de séance)
Quorum : 19 **Nombre de pouvoirs :** 0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : Daniel BALLUAIS (Smictom PDF), M. Olivier BARBETTE (Smictom PDF), M. Hervé GUILLARD (Smictom PDF), M. Alain GUINNEBAULT (Smictom PDF), M. Rémy LEBANSAIS (Smictom PDF), M. Manuel RIBEIRO (Smictom PDF),
Mme Chrystèle BRUNARD (Smictom PDV), Mme Kristelle JUILLET (Smictom PDV), M. François LE MERLUS (Smictom PDV), M. Philippe LEGAY (Smictom PDV), Jean-Luc LEVESQUE (Smictom PDV), M. Nicolas PASDELOU (Smictom PDV),
M. François-Xavier DE BLIGNIERES (Smictom SE35), M. Jérémie DROUILLE (Smictom SE35), M. Antoine DURAND (Smictom SE35), M. Patrice EON (Smictom SE35), M. Lionel LE MIGNANT (Smictom SE35), M. Bruno LINNE (Smictom SE35), M. Philippe MAIGNAN (Smictom SE35), M. Patrick ROBERT (Smictom SE35),

Délégués suppléants : Mme Sylvie GALODE (Smictom PDF) remplace M. Claude HERVE (Smictom PDF), Mme Virginie HATTE (Smictom PDF) remplace M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF), Mme Christelle TEXIER (Smictom PDF) remplace Mme Mélanie MONTEMBAULT (Smictom PDF),
Mme Marie-France ESNAULT (Smictom SE35) remplace Mme Fabienne BELLOIR (DT Smictom SE35), Mme Françoise HEULOT (Smictom SE35) remplace M. Ludovic LE SQUER (DT Smictom SE35), M. Jean-Yves LEBLANC (Smictom SE35) remplace Mme Patricia LE GOFF (DT Smictom SE35), M. Gilles THOMAS (Smictom SE35) remplace Mme Sabrina LEGGERI (DT Smictom SE35),

Pouvoir : /

Arrivée en cours de séance : Mme Marielle MURET-BAUDOIN (DT Smictom SE35) arrivée pendant la question 7 (délibération 3), M. Dominique FROC (DT Smictom PDF) arrivé pendant la question 8 (délibération 4)

Départ en cours de séance : /

Assistait également à la réunion : M. Jean-François BUFFET (Smictom PDF),

Etaient absents excusés : M. Claude HERVE (Smictom PDF), M. Emmanuel HOUDUS (Smictom PDF), Mme Sophie BACQUET (Smictom PDF), Mme Maryvonne HUBEAU (Smictom PDF)
M. Lionel LOUASIL (Smictom PDV), Mme Chrystèle NOEL (Smictom PDV),
Mme Fabienne BELLOIR (Smictom SE35), Mme Patricia LE GOFF (Smictom SE35), M. Ludovic LE SQUER (Smictom SE35), Mme Sabrina LEGGERI (Smictom SE35), M. Arnaud VOISINNE (Smictom SE35),

Secrétaire de séance : M. François-Xavier DE BLIGNIERES (DT Smictom SE35)

Lionel LE MIGNANT
PRESIDENT
25 sept. 2026

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20260923-TE_CS05_SE26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

COMITÉ SYNDICAL 23 septembre 2026

DELIBERATION N°TE CS05

1.1 Marchés Publics

OBJET : DECHETERIE : Marché de traitement des déchets issus des déchèteries du secteur de SMICTOM du Pays de Fougères (23VF05) : avenants n°3 des lots 1 et 2

Le Président expose :

S3T'ec a contractualisé un marché de traitement des déchets issus des déchèteries (secteur Pays de Fougères) :
– lot 1 Traitement des gravats : avec la Société BORDINI ENVIRONNEMENT (Montant du marché : 373 612 H.T du 1/12/24 au 31/12/26)
– lot 2 Traitement des déchets verts : avec SARL EVA (Montant du marché : 1 057320 € H.T du 1/07/22 au 31/12/26)

Le marché prévoit à son article IX3 du CCAP, une révision annuelle des prix selon la formule :
$Cn = 0{,}15 + 0{,}85*[0{,}3*(ICHMO3/ICHMO30) + 0{,}3*(G/G0) + 0{,}4*(CONS/CONS0)$

Suite à la disparition de l'indice CONS- Prix à la consommation France, CONSFR3 - Base 100 en 2015, les parties ont convenu par avenant de procéder au changement d'indice.

LE PRESIDENT INVITE LE COMITE SYNDICAL A SE POSITIONNER SUR LES AVENANTS PROPOSES.

Au vu des éléments qui seront présentés,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE :

- **D'ADOPTER l'avenant n°3 du lot 1 et du lot 2, tels que présentés,**

- **D'AUTORISER le Président, ou son représentant à signer et notifier l'avenant 3 à intervenir au marché de traitement des déchets issus des déchèteries du secteur du SMICTOM du Pays de Fougères (23VF05), ainsi que tout document s'y afférent, pour :**

  - **le lot 1 « Traitement des gravats » avec BORDINI ,**
  - **le lot 2 « Traitement des déchets verts » avec SARL EVA .**

Présents : 29
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 29
Nombre de voix pour : 29
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,

S3Tec

Le Président,
M. LE MIGNANT Lionel